

Ascension du Mont Hilsenfirst via le Mont Sidi Brahim



Une randonnée proposée par JPG54

Randonnée reprenant une partie de celle relative à l'ascension du Mont Sidi-Brahim, poursuivie par l'ascension du Mont Hilsenfirst (1274m d'altitude).
Ce parcours est tout indiqué pour celles et ceux qui aiment gravir les sentiers escarpés des magnifiques forêts vosgiennes, tout en retrouvant avec respect et recueillement les lieux des faits héroïques de la guerre de 14-18.

Durée	4h 50	Difficulté	Difficile
Distance	10,32 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	651 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	651 m	Commune	Sondernach (68380)
Point haut	1 273 m	Région	Massif des Vosges
Point bas	622 m		



Trace n° 1129079

Description

Liminaire : une partie de la description de l'itinéraire reprend les informations contenues dans l'itinéraire relatif à l'ascension du Mont Sidi-Brahim.

À la sortie de [Sondernach](#), en venant de Munster, prendre la direction du Petit Ballon (sur la gauche à la croisée des routes). Après avoir franchi la rivière Fecht, stationner sur le bas côté dans le virage en épingle à cheveux.

(D/A) À partir de cet emplacement, prendre la piste qui part plein Sud, dans le coude de route. À la pancarte "Mont Sidi Brahim", tourner à gauche à angle aigu et suivre au Nord-Est le sentier étroit grimpant à travers les bois. Le balisage est assuré par des flèches "Mont Sidi-Brahim" ou par des Ronds Jaunes sur le bord du sentier.

(1) Suivre la D10 à droite jusqu'au premier virage en épingle à gauche.

(2) Quitter la route et emprunter une large piste sur la droite. Après avoir parcouru une centaine de mètres, prendre à gauche le sentier en montée.

(3) Rejoindre une large piste, la suivre à droite jusqu'à la prochaine intersection.

(4) Virer à gauche en épingle (laisser la piste aller tout droit). Une centaine de mètres plus loin, prendre le sentier à droite en montée.

(5) Au croisement de deux sentiers, prendre à gauche à angle aigu. Traverser une piste et poursuivre sur le chemin raide qui enchaîne les lacets jusqu'au monument commémoratif du Mont Sidi-Brahim.

(6) Poursuivre l'ascension vers le Mont Hilsenfirst, Est puis Sud-Est, sur un sentier non figuré sur la carte. Aller à travers les conifères puis à travers une végétation rase à l'approche d'un plateau sommital.

(7) Du Mont Hilsenfirst, entamer la descente vers la ferme du Lechterwann (Terwand), à flanc de coteau vers le Nord. Rejoindre un chemin au niveau de la ferme.

(8) Obliquer à gauche pour se diriger vers Landersen. Après environ 200m, quitter le chemin pour emprunter un sentier à droite.

(9) Au carrefour avec une piste, virer à droite et suivre le chemin balisé qui oblique à gauche puis continuer toujours tout droit. Rejoindre ainsi Landersen, en passant à côté d'une stèle laissée sur la droite.

(10) Longer la route dans le tournant puis immédiatement après, descendre en empruntant un chemin à droite (ne pas prendre la large piste qui part sur la gauche, en direction du Sud-Ouest). Déboucher sur la route D10 et la suivre à gauche.

(2) Virer en épingle à droite.

(1) Tourner à gauche en descente et, par le chemin de l'aller, regagner le point de départ **(D/A)**.

Points de passage

D/A Bas côté dans un virage de la D10. Proche de la - Fecht de Sondernach (cours d'eau) - Affluent de la Fecht

| N 47.981142° / E 7.068398° - alt. 622 m - km 0

1 Route D10

| N 47.981661° / E 7.075652° - alt. 782 m - km 1.54

2 Virage en épingle à gauche

| N 47.980323° / E 7.073695° - alt. 802 m - km 1.8

3 Piste large

| N 47.97475° / E 7.073413° - alt. 903 m - km 2.47

4 Intersection 1 piste large

| N 47.972164° / E 7.07022° - alt. 934 m - km 2.88

5 Croisement sentiers / cours d'eau non permanent

| N 47.968768° / E 7.074017° - alt. 986 m - km 3.5

6 Monument Sidi-Brahim

| N 47.969264° / E 7.078716° - alt. 1 161 m - km 4.35

7 Mont - Hilsenfirst (1274 m)

| N 47.964202° / E 7.084878° - alt. 1 272 m - km 5.34

8 Ferme du Lechterwann

| N 47.96967° / E 7.086103° - alt. 1 083 m - km 6.17

9 Reprise circuit Sidi-Brahim

| N 47.974777° / E 7.080808° - alt. 1 014 m - km 7.02

10 Stèle

| N 47.980052° / E 7.078601° - alt. 864 m - km 7.91

D/A Bas côté dans un virage de la D10

| N 47.981139° / E 7.068409° - alt. 622 m - km 10.32

Informations pratiques

Pour cette randonnée, s'équiper de bonnes chaussures montantes, légèrement rigides, et surtout ne pas oublier de quoi s'hydrater ni d'emporter des aliments solides assimilables rapidement (barres chocolatées et/ou céréalières).

La montée est très raide (plus de 600 mètres de dénivelé).

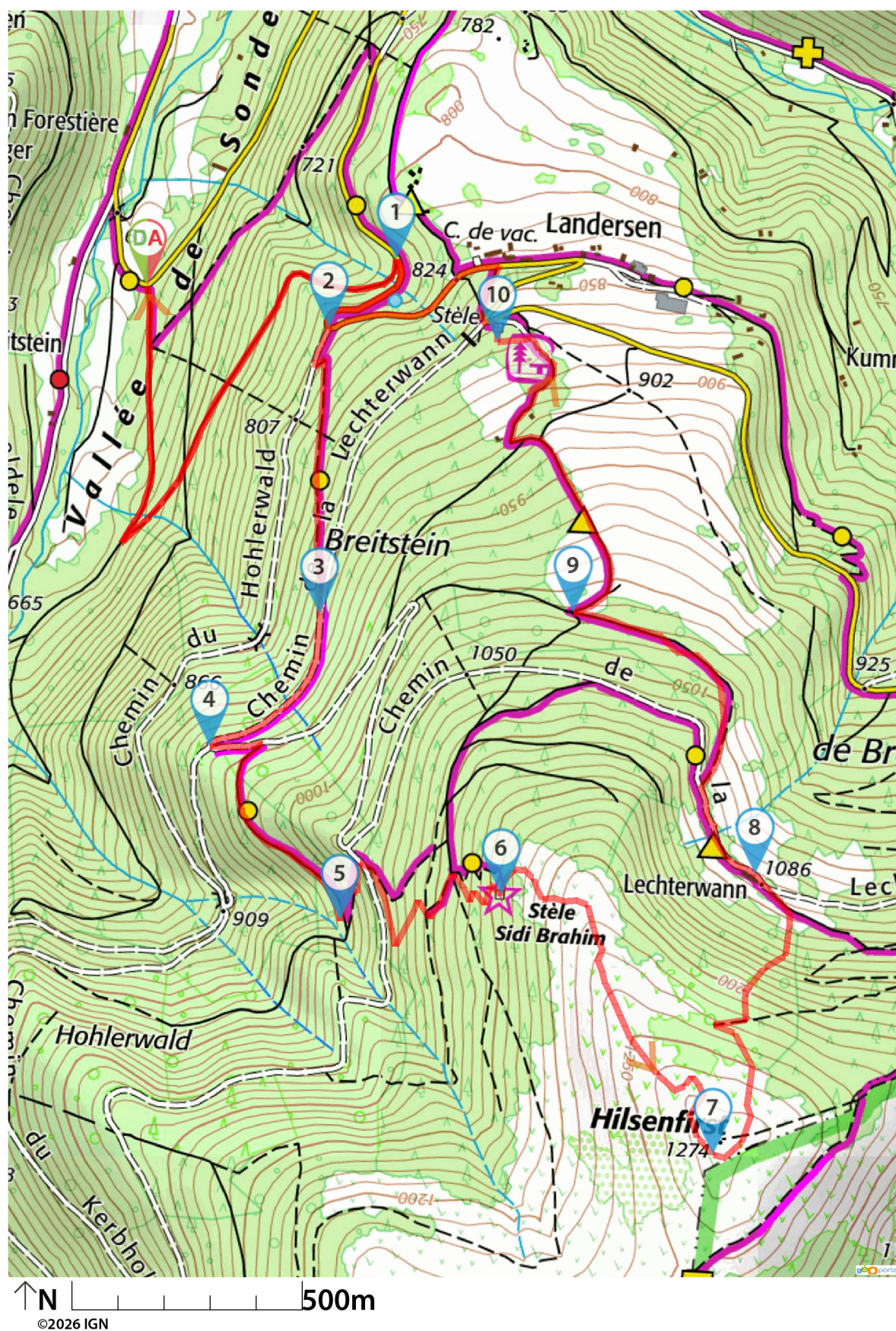
Après avoir atteint le Mont Sidi Brahim (1164m d'altitude), continuer à progresser avec précaution et en partie hors sentier balisé (flore et cavités vestiges des combats).

À voir

(6) Monument Sidi-Brahim : plaque commémorative des combats du Mont Sidi Brahim (juin 1915), scellée dans la roche.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-ascension-du-mont-hilsenfirst-via-le-mon/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

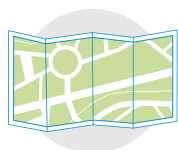
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



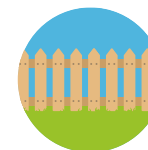
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



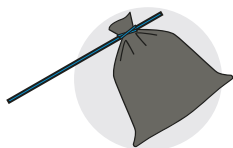
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



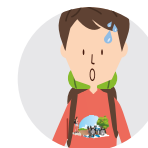
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.